



# Permanence des moyens auxiliaires

## Exposition et conseils utiles dans la vie quotidienne les mercredis

⇒ sans rendez-vous de 14h00 à 17h00

⇒ sur demande uniquement, jusqu'à 18h00

### Organisée par le CIR pour les personnes malvoyantes et aveugles et pour leur entourage

- Pour se familiariser avec les moyens auxiliaires, les manipuler et tester librement les nouveaux articles.
- Pour bénéficier de conseils de professionnels.
- Pour répondre aux interrogations des personnes concernées et favoriser les interactions.

### Matériel exposé

- Moyens auxiliaires spécifiques distribués par l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA), tels que montres tactiles, jeux, balances parlantes, etc.
- Matériel adapté issu du commerce, expérimenté par les professionnels et les personnes concernées.
- Comparaison de différents types d'éclairage de base, facilitant la réalisation des activités quotidiennes.
- Présentation d'un appareil de lecture avec écran et d'un scanner avec voix de synthèse.

**Le CIR est l'un des centres régionaux de distribution de l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA).**